

N° 129/2008 -	<b>CESSION D'UN TERRAIN COMMUNAL – ZAC DES FERRIERES II</b>
---------------	-------------------------------------------------------------

*M. Serge LAHONDES, rapporteur, conseiller municipal,*

*Dans le cadre de l'aménagement de la ZAC des Ferrières II, la commune a entamé la commercialisation des lots composant cette ZAC.*

*En l'espèce, il s'agit des lots EF4 et EF5 sous référence cadastrale AC326 à AC331.*

*La vente des lots interviendra devant notaire au profit de la Société STT INFOPRO représentée par Monsieur Jean-Pierre ROCHE, dont le siège social est situé 80, voie Georges Pompidou 83300 DRAGUIGNAN.*

*Sera joint à l'acte de vente un avant projet sommaire des constructions à intervenir ainsi qu'un cahier des charges des prescriptions techniques, urbanistiques et architecturales conforme au PAZ adopté lors de la création de la ZAC.*

*La surface des lots EF4 et EF5 est de 2 645 m<sup>2</sup>. La surface au sol dévolue au bâti est de 1 091 m<sup>2</sup>.*

*L'avis des domaines s'est prononcé en faveur d'un prix au m<sup>2</sup> de 150 € HT.*

*La cession interviendra donc pour un prix total de 396 750 € HT.*

*Cette somme sera inscrite en recettes sur le budget annexe de la ZAC des Ferrières nature 7015.*

*Il est ainsi proposé à l'Assemblée d'adopter cette proposition et d'autoriser Madame le Maire à signer tout document afférent à ce dossier.*

*Demande l'avis de l'Assemblée.*

***Le Conseil Municipal,***

*Oùï l'exposé de Monsieur Serge LAHONDES, Rapporteur, Conseiller Municipal par délégation, après en avoir délibéré, à l'exception de MM. Hubert ZEKRI, Catherine LAMBERT, Christian ALDEGUER, Adriana PARRA qui s'abstiennent :*

*En adopte les conclusions et décide de les transformer en délibération.*